

1.

Debitrice: ALPHA TELECOM SA, avenue de Miremont 14,
1206 Genève
2.

Remarques: services auxiliaires pour le compte de fournis-
seurs de télécommunication.
Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Of-
fice:
1. L'état de collocation
2. L'état de revendication
3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte
nécessité.
Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater
de cette publication pour:
1. intenter action contre l'état de collocation
2. demander la cession des droits pour contester une reven-
dication
3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.
(Réf. no 1)

Office des faillites
1227 Carouge
(00888046)